

Bordeaux Summer Schools



Vadémécum pour l'organisation
d'une école d'été

université
de **BORDEAUX**

Afin de développer son attractivité et son rayonnement international, l'université de Bordeaux souhaite encourager et favoriser la création d'écoles d'été internationales de recherche.

Le programme Bordeaux Summer Schools a ainsi été développé pour soutenir les chercheurs et enseignants-chercheurs dans la réalisation de ces écoles thématiques, en proposant un cadre, permettant de promouvoir à l'international une offre globale, homogène, attractive, portée par l'institution, pour une meilleure visibilité et un meilleur impact. Les écoles d'été sont sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets. La date limite pour le dépôt des dossiers est fixée au **12 juillet 2024** pour l'édition 2025.

Ce vadémécum a été conçu pour guider les porteurs de projet dans le montage, puis l'organisation d'une école d'été en adéquation avec les objectifs du programme Bordeaux Summer Schools, en prévision de cette prochaine édition.

PREMIÈRES DÉMARCHES | JUIN / JUILLET 2024

- › Soumettre un dossier de candidature exposant les principaux aspects du projet d'école d'été dans le cadre du programme Bordeaux Summer Schools. Ce dossier devra contenir une description du projet, un programme accompagné des objectifs pédagogiques et méthodes d'évaluation envisagées, une liste d'intervenants pressentis, ainsi qu'un budget prévisionnel ;
- › Identifier la structure gestionnaire des fonds et la personne en charge du suivi budgétaire (suivi des encaissements, bons de commande, lien avec la Direction des finances, etc.) ;
- › Constituer un comité d'organisation (2 à 3 personnes minimum, dont idéalement un personnel administratif), répartir les rôles de chaque membre (organisation logistique, contacts avec les participants, invitation des experts invités, etc.) ;
- › Identifier les ressources financières possibles (privées et publiques).

DATES & DURÉE | JUIN / JUILLET 2024

Période préconisée pour la tenue des écoles : juin et juillet 2025.

Pour le format en présentiel, une durée de 5 jours est encouragée : il s'agit de la durée idéale indiquée par les participants lors de l'évaluation des précédentes éditions, permettant ainsi de prévoir du temps libre, des temps conviviaux et un contenu pédagogique riche.

Attention : il est recommandé d'être attentif aux événements d'envergure qui pourraient se dérouler à Bordeaux sur la même période afin d'anticiper des difficultés de réservations (ex : Bordeaux fête le vin, Bordeaux fête le fleuve, etc).

Pour le format en ligne, une durée de 5 jours est également souhaitée, en privilégiant des enseignements par demi-journées et des plages horaires tenant compte des différents fuseaux horaires afin de permettre l'accès au plus grand nombre.

BUDGET | JUIN / JUILLET 2024

Les réponses aux questions ci-dessous sont essentielles pour lister toutes les dépenses prévisionnelles et fixer le montant des droits d'inscription :

- › Quelles sont les ressources financières possibles (publiques et privées) ?
- › Quelles sont les conditions de prise en charge des experts invités ?
 - › rémunération forfaitaire, cadeaux ?
 - › transports : prise en charge totale ou forfaitaire a posteriori ?
 - › hébergements : nombre de nuitées prises en charge ?
- › Quels sont les coûts pédagogiques (impression de supports, achat de matériel, outil de visioconférence, etc.) ?
- › Que comprennent les droits d'inscription ? (nombre de nuitées, repas inclus / non inclus, programme social) ?

Attention : pour les écoles d'été en format virtuel, il est nécessaire d'intégrer les coûts liés à l'utilisation d'une plateforme numérique dans les dépenses. Ces frais sont équivalents à 18€ par personne (les participants, intervenants et membres du comité d'organisation sont à prendre en compte pour le calcul).

Sollicitation d'une subvention d'équilibre

Une subvention d'équilibre (fonds IdEx) peut être apportée pour les projets sélectionnés selon les caractéristiques de l'école et son historique, dans la limite de trois éditions maximum. Ce soutien a pour **seule ambition de permettre l'équilibre budgétaire**, dans un objectif de pérennisation et d'autofinancement de l'école à moyen terme, et **sous réserve de présenter un modèle économique basé sur des droits d'inscription** (ces derniers devant largement contribuer à assurer l'équilibre budgétaire du projet) et sur des co-financements privés et/ou publics.

La **subvention d'équilibre ne pourra excéder 50% du budget total de l'école d'été** (tout financement provenant du plan France 2030 compris). Si elle est accordée, elle sera mise à disposition en deux temps : 50% à la notification officielle du soutien, 50% à l'issue du projet, **sur présentation du bilan financier détaillé**.

Le montant sollicité doit apparaître dans la partie recettes du budget prévisionnel présenté dans le cadre de l'appel à projets. Les demandes de subvention d'équilibre seront examinées au cas par cas par le comité de pilotage à l'issue de la sélection des projets retenus pour 2025, à une date ultérieure (le calendrier détaillé des échéances 2024-2025 sera communiqué aux porteurs à la notification des résultats de l'appel à projets).

Prise en charge des intervenants

› Intervenants externes

Les intervenants externes à l'université de Bordeaux peuvent être rémunérés à hauteur d'un forfait équivalent à trois heures d'intervention au statut de « conférences occasionnelles inédites ». Le taux horaire (brut) pour ces conférences est de 80€. Ce forfait représenterait donc un coût de 240€ (brut) par intervention externe.

Pour cela, l'intervenant devra retirer un dossier spécifique auprès du pôle Administration générale et ressources humaines et fournir un RIB. Le virement aura lieu dans les 2 mois suivant sa prestation, et sera conditionné par le dépôt de l'attestation de service fait ainsi que du dossier complet auprès du pôle Administration générale et ressources humaines.

› Intervenants internes

Les écoles d'été relèvent des activités de recherche et du rayonnement scientifique, et non des activités d'enseignement.

Droits d'inscription

Il est fortement recommandé de proposer des droits d'inscription couvrant à minima l'intégralité de la prestation proposée aux participants, dans l'objectif de garantir l'équilibre budgétaire de l'école. Selon la nature du projet, les distinctions suivantes peuvent être envisagées :

Participants issus de l'université de Bordeaux

Le montant du droit d'inscription associé doit couvrir les dépenses liées aux pauses café, déjeuners et activités sociales.

Participants issus d'établissements partenaires

Le montant du droit d'inscription associé doit couvrir les dépenses liées à l'hébergement, aux petit déjeuners, pauses café, déjeuners et activités sociales.

A noter : chaque école d'été **doit systématiquement proposer un tarif dédié aux ressortissants du consortium ENLIGHT**, qui ne devra uniquement couvrir les coûts engendrés par la participation de ces étudiants.

Participants issus d'autres établissements

Le montant du droit d'inscription associé doit couvrir les dépenses liées à l'hébergement, aux petit déjeuners, pauses café, déjeuners et activités sociales. Il peut également être augmenté afin de contribuer aux autres dépenses de l'école (prise en charge des experts invités notamment).

Possibilités d'exonération

Il est tout à fait possible d'exonérer certains participants sur la base de critères académiques ou sociaux. Pour cela, il est nécessaire d'ajouter le montant du droit d'inscription associé aux dépenses prévisionnelles de l'école.

Le porteur de projet devra impérativement communiquer au Bureau promotion internationale (Direction des relations internationales) les locaux qu'il souhaite réserver dans le dossier de l'appel à projets afin que l'équipe projet puisse poser une option sur ceux-ci dans les délais.

La faisabilité sera étudiée puis confirmée lorsque le calendrier universitaire 2024-2025 des enseignements sera arrêté (décembre 2024), un plan B sur le campus sera proposé le cas échéant.

L'un des objectifs du programme Bordeaux Summer Schools est de faire vivre le campus pendant la période estivale et d'identifier un lieu de référence pour les écoles d'été. Les locaux pouvant être mis à disposition sont :

- › le bâtiment A9 (Peixotto)
- › les bâtiments B5 - B6 (François Bordes)

Ces derniers sont les plus appropriés du fait de leur proximité avec les logements CROUS (village 2) et le restaurant La Passerelle. L'école peut être organisée sur un autre campus de l'université, si les locaux précités ne sont pas disponibles, non appropriés au format souhaité de l'école, ou si une présence dans le laboratoire ou une autre structure est indispensable (pour des manipulations, travaux pratiques, etc.).

Pour les écoles sélectionnées, le Bureau promotion internationale centralisera les besoins et effectuera les réservations des locaux de l'université (hors laboratoires), sur la base des informations indiquées dans le dossier de l'appel à projets (dates, locaux souhaités, espaces et équipements nécessaires).



PROGRAMME | JUIN > NOVEMBRE 2024

Un programme prévisionnel doit impérativement figurer dans le dossier de candidature. Ce programme pourra faire l'objet de modifications dans les mois suivant le dépôt, si le dossier est retenu par le comité de sélection. Néanmoins, le programme devra être établi de manière définitive pour le mois de novembre 2024 au plus tard.

Format en présentiel

Outre le contenu pédagogique, le programme doit inclure du temps libre et des moments dédiés au réseautage entre intervenants et participants, équitablement répartis pendant la semaine.

Pour une école se tenant du lundi au vendredi, idéalement :

- › prévoir un temps de convivialité pour l'accueil et dédier le lundi soir à un événement de bienvenue (pouvant être mutualisé avec une autre école d'été)
- › prévoir une demi-journée de temps libre (de préférence l'après-midi)
- › dédier la soirée du mercredi ou du jeudi à un événement convivial
- › prendre en compte l'horaire d'ouverture des restaurants pour les petits déjeuners, et le temps de trajet vers le lieu de l'école
- › prendre en compte la configuration des espaces, les temps de changement de salles, la distance entre l'espace pause et les salles
- › prévoir des temps de pause suffisants incluant les déjeuners et les temps de trajets

Format en ligne

- › privilégier des outils accessibles au plus grand nombre, faciles d'utilisation et ne nécessitant pas (ou peu) de formation
- › prévoir un espace ressources pour les participants inscrits, en amont de l'école d'été (étapes, instructions pour les travaux de groupe, informations techniques, ressources complémentaires...)
- › prévoir un espace d'échanges pour permettre aux participants et aux formateurs d'interagir facilement
- › prévoir un maître du temps et un animateur pour chaque session et les questions/réponses
- › donner la possibilité aux participants de se présenter pour créer du lien malgré la distance
- › prévoir de courts temps de pause

HÉBERGEMENT | JUIN > DÉCEMBRE 2024

Le porteur de projet devra indiquer au Bureau promotion internationale les hébergements qu'il souhaite obtenir pour les participants de l'école **pour le début du mois de décembre au plus tard**. L'équipe projet procédera aux réservations uniquement pour les logements CROUS, la réservation d'autres options d'hébergement sera à la charge du porteur de projet.

Logements CROUS

Des logements étudiants du CROUS (village 2) peuvent être proposés en court séjour pour les écoles d'été, à 50€ TTC par nuitée dans le cadre du programme Bordeaux Summer Schools, hors petit-déjeuner.

Le **nombre de logements définitifs doit être arrêté au plus tard 1,5 mois avant la date de début de l'école**, par le biais d'une convention signée entre la structure organisatrice et le CROUS. Passé ce délai, tout logement finalement non occupé sera tout de même facturé. Toute demande de logement supplémentaire pourra être faite et honorée si les disponibilités au CROUS le permettent.

Autres logements

L'université de Bordeaux a mis en place des accords négociés avec divers prestataires hôteliers pour couvrir les besoins en hébergements sur le territoire de Bordeaux Métropole et Agen, qu'il s'agisse d'hébergements de type ponctuel, ou de séjours moyens à longs.

Les tarifs négociés seront appliqués. A noter, des frais d'agence s'appliquent pour les réservations de groupe, à partir de 10 personnes.

Source : Intranet des personnels UBx > Métiers > Achats > Marchés transversaux > Services > Prestations d'agence de voyage

MISE EN LIGNE DU SITE WEB | JANVIER 2025

Le site web et sa mise en ligne seront effectués par le Bureau promotion internationale en janvier 2025. L'outil proposé permet aux futurs participants des écoles d'été de soumettre leur candidature.

Le contenu de ce site web sera élaboré par l'équipe projet sur la base des éléments fournis dans le dossier de candidature. Il sera envoyé aux porteurs de projet pour validation avant le 29 novembre 2024.

Un anglophone homogénéisera les éléments de langage au besoin.

Les prestations comprises dans les droits d'inscription devront être mentionnées de manière détaillée :

- › nombre de nuitées & dates exactes,
- › petits déjeuners, déjeuners et dîners inclus / non inclus,
- › programme social inclus / en option.

Le site web pourra être enrichi ponctuellement de nouvelles informations sur demande à summerschools@u-bordeaux.fr.

APPEL À CANDIDATURES | JANVIER > MARS 2025

Une fois le site web des écoles d'été en ligne, la campagne promotionnelle du programme Bordeaux Summer Schools sera lancée. Les candidats pourront alors déposer leur candidature via le module du site web. L'organisateur sera informé à chaque candidature déposée par un courriel, automatiquement envoyé à une adresse dédiée à l'école d'été, créée par le Bureau promotion internationale.

Les modalités de candidature sont à fixer par les organisateurs. Le calendrier précis est à définir en concertation avec l'équipe projet. La sélection des candidats est opérée par le comité organisateur de l'école d'été.

Des modèles de notification d'acceptation / refus (par voie électronique) seront élaborés par le Bureau promotion internationale, qui s'en servira pour notifier les candidats à l'issue du processus de sélection.

A noter :

- › une fois le calendrier de candidature défini, le porteur de projet s'engage **au respect strict des délais impartis, sous peine d'annulation de l'école d'été.**
- › **un minimum de 15 participants est requis pour poursuivre avec l'organisation de l'école d'été.** Si le nombre d'inscrits ne satisfait pas ce critère, l'école ne pourra avoir lieu.

Calendrier :

Action	Période préconisée
Début de l'appel à candidatures	janvier 2025
Fin de l'appel à candidatures	mars 2025
Examen des candidatures	avril 2025
Envoi des notifications, lancement des inscriptions en ligne	avril 2025
Fin des inscriptions et paiements en ligne	mai 2025

PAIEMENTS EN LIGNE | AVRIL / MAI 2025

Le paramétrage de l'interface de paiement est effectué par le Bureau promotion internationale en lien avec la Direction des services comptables.

Chaque étudiant souhaitant participer à une école d'été devra régler des droits d'inscription lors de son enregistrement définitif. Les participants s'acquitteront de ces droits via un lien unique qui leur sera communiqué par mail lors de la notification de leur sélection pour l'école d'été.

Gestion centralisée du paiement des droits d'inscription par le Bureau promotion internationale :

La procédure de règlement des droits d'inscription par les participants des écoles d'été sera centralisée par l'équipe projet. Le montant encaissé sera viré aux structures gestionnaires des budgets des écoles une fois la période d'inscription clôturée.

RESTAURATION | AVRIL > JUIN 2025

Le restaurant La Passerelle propose des prestations adaptées de petits déjeuners, déjeuners et dîners. Les dates des repas à La Passerelle doivent être communiquées au restaurant **au moins 2 mois à l'avance**, et le nombre définitif de convives communiqué **10 jours avant le début de l'école** avec un bon de commande.

Pour les autres prestations de restauration (pauses café, déjeuners, lunch box, etc.), la politique d'achats de l'université de Bordeaux s'applique, avec la consultation des titulaires du marché traiteurs, en fonction du besoin.

Source : Intranet des personnels UBx > Métiers > Achats > Marchés transversaux > Services > Traiteurs

COMMUNICATION | JANVIER > JUILLET 2025

Un accompagnement commun est prévu pour l'ensemble des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets Bordeaux Summer Schools.

Les outils ci-dessous (personnalisés et en anglais) seront fournis à l'organisateur à mesure de l'avancement de l'organisation de l'école :

- > une brochure de promotion, recensant l'offre globale Bordeaux Summer Schools,
- > un site web dédié,
- > un mailing « Save the date »,
- > les notifications d'acceptation / refus de candidature (envois effectués par l'équipe projet),
- > des mails rythmés (envois effectués par l'équipe projet) :
 - > « Looking forward to seeing you! » (rappel des informations pratiques : hébergements, accès, etc.),
 - > « Thank you for coming » (remerciements et questionnaire d'évaluation).
- > un toolkit, charté aux couleurs de l'école d'été et à compléter :
 - > un support de présentation Powerpoint,
 - > un support de programme A5
 - > la signalétique (papier), les chevalets et badges
- > les goodies UBx / Bordeaux Summer Schools à remettre aux participants et aux intervenants :
 - > certificat de présence,
 - > kit d'accueil (sac, stylo, bloc-note, documentation touristique, etc. - valeur : 10€) pour les participants et intervenants.
- > la signalétique Bordeaux Summer Schools : kakémonos, beach flags, etc.

Ces outils ne sont pas à inclure dans le budget de l'école d'été, leur coût est pris en charge dans le cadre du programme.

L'utilisation et la diffusion de l'ensemble de ces outils sont essentielles pour assurer une visibilité homogène et de qualité du programme. Le porteur de projet s'engage donc à en faire usage et à solliciter le Bureau promotion internationale pour toute autre demande de support ou outil, dont les besoins seront étudiés au cas par cas.

Les goodies, kits d'accueil et supports de signalétique seront à récupérer au bâtiment A37 sur le campus de Talence, après notification de leur mise à disposition de la part de l'équipe projet.

Rappel sur la labellisation des projets

Les projets doivent décliner l'univers graphique de l'université de Bordeaux, tout en intégrant des éléments identitaires liés à la nature de chaque projet. Des éléments graphiques ont donc été créés pour les identifier.

Éléments de langage (à respecter lors de la rédaction des contenus) :

En français : université de Bordeaux

En anglais : University of Bordeaux

Abréviation officielle : UBx

Dans le cadre du programme Bordeaux Summer Schools, chaque école est une Bordeaux Summer School.

Pour les communications effectuées via les réseaux sociaux, le hashtag #BSS2025 sera utilisé.

PROMOTION | JANVIER > JUILLET 2025

Un plan de promotion pour les écoles d'été est programmé, impliquant le réseau partenarial de l'université. Les actions de promotion seront effectuées par le Bureau promotion internationale, appuyée par la Direction des relations internationales :

- > mailing « Save the date » général à l'ensemble de la base de données internationale de l'université,
- > mailing « Save the date » ciblé auprès des partenaires stratégiques, selon leurs intérêts thématiques,
- > diffusion interne de l'offre Bordeaux Summer Schools via les Collèges de formation, le Collège des écoles doctorales et la Direction de la recherche et de la valorisation,
- > promotion de l'offre sur le site institutionnel et le site international, ainsi que dans la newsletter internationale de l'université,
- > promotion web sur les plateformes de Campus France, Times Higher Education, Summer Schools in Europe, etc.,
- > diffusion via les réseaux sociaux en collaboration avec la Direction de la communication de l'université,
- > promotion de l'offre lors des salons internationaux.

CONTACT

Université de Bordeaux - Direction des relations internationales
Bureau promotion internationale

summerschools@u-bordeaux.fr

Dernière mise à jour : mai 2024

Pour toute information, contactez le Bureau promotion internationale.